

Pol Cant

information



N° 48

Septembre 2002

Bulletin de la Police cantonale vaudoise



N° 48 Septembre 2002

4 **Edito**

Touches impressionnistes



6 **Eclairage**

Le tunnel du Mont-d'Or



18 **Dossier**

Le diable est à l'affût



20 **Temps fort**

20 ans avec le maillot jaune



22 **Evénement**

La sûreté a 125 ans



27 **Décès**

Couché à la moitié de son temps



Editeur

Association de la Revue de la Police cantonale vaudoise
Centre Blécherette
1014 Lausanne

Rédacteur responsable

Jean-Christophe Sauterel

Responsable d'édition

Jean-Paul Hermann

Rédacteurs

Vincent Delay,
Jean-Luc Agassis,
Tony Maillard

Photos

Charles Dagon,
Mohammed Zouhri
Guy Vuffray

Conception et réalisation

Tasmanie SA, Lausanne

Publicité

IMS International Media SA,
Jean-Marie Chassot
Tél.: 021 641 13 60 - Fax: 021 641 13 10
E-Mail: ims.sa@swissonline.ch

Photolithos et impression

Imprimerie Corbaz SA, Montreux

Mon dernier Edito

Qu'il est difficile à faire ce dernier Edito ! Éviter le regard complaisant sur ce qui a été fait; se garder de vouloir donner des conseils; voilà deux traquenards dans lesquels il s'agit de ne pas tomber.

Alors, simplement, quelques touches impressionnistes.

- Diversité des tâches: les énumérer serait établir un inventaire à la Prévert. Le commandant est, entre autres choses, un inspireur, un entrepreneur, un conseiller, un pacificateur, un décideur. Il doit cependant être surtout celui qui imprime et garde le cap.
- Communication: comprendre ce que la population attend de la police, chercher à y répondre, expliquer, convaincre, informer les collaborateurs, les autorités, l'opinion. Un effort nécessaire et sans relâche.
- Suisses-allemands: j'ai beaucoup travaillé avec eux et je les ai appréciés. Nos formes de pensées, nos réactions, nos sensibilités et nos visions sont parfois différentes. Mais œuvrer ensemble à des solutions concrètes rapproche et efface les préjugés.
- Tristesse: le choc, quand un collaborateur décède ou est grièvement

blesse; l'implication, chaque fois qu'un événement ramène à ses propres sentiments, notamment lorsqu'il concerne la famille. Je me rappelle toujours mon émotion lorsque, je venais de prendre mon poste, des recherches avaient été entreprises pour retrouver un frère et sa petite sœur qui s'étaient enfuis de leur famille dans laquelle ils ne se sentaient pas aimés et avaient emporté avec eux le lapin sur lequel ils avaient reporté toute leur affection.

- Déceptions: apprise en vacances à l'étranger, la grève des policiers que j'ai eu de la peine à accepter ou, dans un autre registre, l'annonce que la Conférence sur le Proche-Orient que nous organisions fiévreusement à Lausanne, en 1991, allait se tenir à Madrid.
- Tempête: le déchaînement des réactions et l'outrance de certains arguments, au début 2000, à la suite de l'annonce de la décision d'une plus grande intégration des polices vaudoises.
- Étonnements: remonter sur un plongeur lors de mon stage au FBI aux États-Unis alors que je m'étais promis, après l'école d'officier, de ne plus jamais remettre le pied sur un tel engin; survoler le palais de Versailles, ce qui est strictement interdit, mais dans un hélicoptère du GIGN; écouter dans l'ancienne résidence d'été de Mao Tsé-Toung le chanteur d'un chœur de la police de Pékin interpréter



O Sole Mio. Telles sont quelques-unes des petites cocasseries qui ponctuent ces vingt ans.

- Richesse: des expériences accumulées, des moments forts vécus, de certaines rencontres et conversations.

- Découverte: non seulement des personnes, collaborateurs ou non, mais aussi de lieux nouveaux, dans le canton ou à l'étranger. Lieux parfois insolites : le Pentagone, une base de Marines US où j'ai été reçu par une générale (c'est bien la seule fois où j'ai regardé les jambes d'un général), le 38e parallèle à la frontière des 2 Corée, le Vatican vu de l'intérieur et bien d'autres endroits étonnants.

- Fierté: d'avoir conduit et travaillé avec une équipe soudée et mis en place une police moderne. Fierté d'avoir servi en accomplissant une tâche utile.

- Gratitude enfin pour ce que j'ai pu vivre pendant ces années de commandement et accomplir avec ceux avec lesquels j'ai collaboré et ceux qui m'ont soutenu. J'aimerais leur exprimer ici mes remerciements.

- Le mot de la fin: mes pensées seront avec vous qui continuez cette belle mission avec un nouveau commandant à qui je souhaite plein succès.

Le Commandant
de la police cantonale
Pierre AEPLI

Grand risque Orca

Le tunnel du Mont-d'Or

L'incendie survenu le 24 mars 1999 dans le tunnel routier du Mont-Blanc, qui a entraîné 39 victimes, a tragiquement mis en lumière les difficultés particulières de l'intervention des services de secours dans une configuration d'accessibilité limitée ou particulière. Ainsi, le Gouvernement français a demandé à ses Préfets de conduire, au niveau local, des études recouvrant les conditions d'intervention des secours, la coordination des planifications et mesures d'engagement pour les sites particuliers.

Sur cette base, le Préfet du Département français du Doubs et son confrère du Département de la Haute-Savoie ont dû se pencher sur de nombreux sites, dont deux touchent aussi le Canton de Vaud : le tunnel ferroviaire international du Mont-d'Or et le Lac Léman. Dans ces quelques lignes, nous abordons le cas du Tunnel du Mont-d'Or.



Classification quant à la sécurité

En France, le tunnel ferroviaire du Mont d'Or figure en deuxième place sur la liste des ouvrages considérés comme très sensibles, après le tunnel ferroviaire du Fréjus (long de 13,690 km; sur la ligne Chambéry - Vallée de La Maurienne - Turin; 26 trains voyageurs et 102 trains marchandises par jour).

En Suisse, au mois de janvier 2001, l'Office fédéral des transports a publié un "Rapport final sur la sécurité dans les tunnels ferroviaires suisses". Sur la base d'une analyse, et comme 26 autres tunnels, le tunnel du Mont-d'Or est classé en catégorie D, impliquant des mesures spécifiques justifiées.

Mesures de sécurité

De manière globale, on peut dire que les mesures de sécurité préconisées mettent l'accent sur les points suivants:

- Éviter des accidents dans le tunnel,
- Réduire l'ampleur des accidents,
- Favoriser l'auto-sauvetage,
- Faciliter le sauvetage par des tiers (sapeurs-pompiers, sanitaires, policiers, etc.)

Entente préalable et exercices

Sur la base d'un accord de janvier 1987, entre le Conseil fédéral et le Gouvernement de la République française, sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave, le 9 mars 1992, le Canton de Vaud et le Département du Doubs ont signé une entente préalable de portée générale.

Ces dispositions règlent et facilitent le franchissement ainsi que le survol de la frontière à l'occasion d'opérations de recherches, de secours ou d'exercices similaires. Il en est de même pour le transport de blessés et de malades par les moyens terrestres ou hélicoptés. Ce document fixe la base d'une information réciproque directe en cas de grave mise en danger de la population ou de l'environnement.

Afin de mettre en pratique les principes fixés par cette entente préalable, le 20 avril 1994 les organes de commandement vaudois et du Département du Doubs, ainsi que les organes de conduite des services sanitaires vaudois et du Doubs ont été engagés dans un exercice qui avait pour thème la chute d'un avion. Un second exercice s'est déroulé le 29 juin 2000, cette fois de part et d'autre du Tunnel du Mont-d'Or, afin de tester et de vérifier les liaisons franco-suisse établies lors d'une opération de secours dans le





tunnel et afin de reconnaître et de tester, en partie, le dispositif prévu pour un engagement en faveur de ce tunnel.

Que fait la police dans ce tunnel ?

La loi impartit à la police cantonale de coordonner, sur le plan cantonal, l'organisation et l'intervention des secours en cas de catastrophe. Mise en place par le règlement sur l'organisation et la coordination des secours en cas d'accident majeur ou de catastrophe (ORCA), la Commission permanente ORCA a notamment pour tâche de planifier les mesures d'engagement touchant des sites particuliers.

C'est dans ce cadre qu'après des préparatifs établis dès le 17 mai 1999, un Comité de sécurité a été constitué. C'est un organe consultatif, constitué de représentants français et suisses, chargé de présenter des propositions de projets de travaux, sur la base des analyses et conclusions établies par trois groupes de travail "Conduite et

organisation des secours", "Alarme et transmissions" et "Infrastructure".

Les délégations suisse et française comprennent des représentants de diverses administrations, collaborant aux travaux de planification, soit à titre de membres permanents du comité, soit en qualité de propriétaires et exploitants de l'infrastructure, soit au titre d'experts sur appel.

Du vent et du financement

La partie helvétique du tunnel est soumise à l'Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM) et à une éventuelle analyse imposée par cette législation. En principe, ce n'est que sur la base des conclusions de cette analyse que pourront être fixés les travaux et leur financement. Mais la France ne connaît pas cette procédure et pourrait passer assez rapidement à l'exécution de travaux, étant évident qu'une réalisation similaire et coordonnée de part et d'autre de la frontière serait très souhaitable. Et les travaux doivent être annoncés plus d'une année à l'avance afin que des dispositions puissent être prises s'ils entraînent une fermeture du tunnel.

Les conclusions de l'analyse OPAM permettraient de réaliser une étude fondamentale, celle de la mesure de la ventilation naturelle dans le tunnel. En effet, le tunnel est en pente montante depuis Vallorbe en direction de la France. La pente est-elle suffisante pour que le sens de l'écoulement soit montant de manière privilégiée? Dans ce cas, l'intervention se fera toujours depuis Vallorbe. Un incendie provoqué a-t-il un courant d'air montant suffisant pour pouvoir exclure que les fumées ressortent à Vallorbe? Faut-il aussi prévoir une possibilité d'accès par la France et dans quelles situations ?

Président ORCA
Jean-Michel FALCONNIER

Tunnel ferroviaire du Mont-d'Or

Construction de 1910 à 1915 d'une longueur de 6115 m., mais 992 m. sur territoire helvétique.

Altitudes: Suisse: 817 m., France: 913 m., soit une différence de 96 m. (pente: 15 %).

Tout le matériel roulant, la signalisation ainsi que le personnel relèvent de la compétence SNCF. L'exploitation de la ligne, dès la gare de Vallorbe, même sur territoire helvétique, revient au Réseau ferré de France (RFF).

Tunnel du type monotube avec une voie bidirectionnelle (construit pour deux voies, dont l'une a été enlevée entre 1942 - 1943 pour récupérer le fer).

Circulation:

en moyenne 16 trains par jour

- 8 TGV Lausanne - Paris (et retour)
- 2 trains de nuit Paris - Venise (et retour)
- 6 trains marchandises, dont des matières dangereuses, mais aucun train transportant des "hydrocarbures".



L'étrange mort de Monsieur Zola

Il y a 100 ans, le 29 septembre 1902, mourait à Paris le romancier Emile Zola. Au soir du 28 septembre, le couple regagnait son domicile et dans la même nuit, suite à un feu de cheminée, le grand homme mourait asphyxié. Accident ou homicide ?

De l'élève modeste à la gloire littéraire

En cette année 2002 qui honore également le 200^{ème} anniversaire de la naissance d'un autre géant des lettres Victor Hugo, rappelons tout d'abord ce que fut la carrière littéraire d'Emile Zola.

Né à Paris en 1840, de nationalité italienne par son père puis naturalisé, Emile suit ses parents à Aix-en-Provence (le futur Plassans du cycle des Rougon-Macquart) où M. Zola père est ingénieur, préposé à la construction d'un canal. Au décès de ce dernier, la veuve et le fils regagnent Paris. Le futur écrivain suit l'école, tant bien que mal. Après un bref emploi aux douanes de Paris, il entre chez Hachette en qualité de directeur de la publicité. En 1864 paraissent ses œuvres de jeunesse, Les contes à Ninon puis son premier roman Thérèse Raquin. Il fréquente aussi les peintres, notamment Cézanne et Manet. De 1870 à 1893, Zola écrit les 20 volumes qui constitueront son Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second empire : Les Rougon-Macquart. Parmi

les titres, citons les plus connus : L'Assomoir, Nana, (qui lui vaudra de la part de ses détracteurs le surnom de pornographe), Germinal. Il publie ensuite une trilogie, Les trois villes, puis rédige une série intitulée Les quatre évangiles. Il est considéré comme le chef de file de l'Ecole naturaliste en littérature.

"La vérité est en marche, rien ne l'arrêtera". (Zola à propos de l'affaire)

En 1894 éclate l'Affaire Dreyfus. Rappelons que ce capitaine d'origine alsacienne et de religion israélite était accusé d'espionnage au profit de la Prusse. Au terme d'un procès bâclé et manipulé, l'officier est condamné à la déportation, à l'île du diable (*voir aussi Pol Cant Info no 19*).

Convaincus de son innocence, ses proches se lancent dans une campagne en vue de l'innocenter et de le faire libérer. On demande à Zola d'ajouter sa voix au concert de protestations. Ce qu'il fait après quelques hésitations (il avait eu des mots assez durs à l'endroit de "...toute une juiverie..." dans



L'argent et La débâcle, deux titres des Rougon-Macquart), et qu'il finit par faire à fond: le 13 janvier 1898, le journal l'Aurore publie son fameux "J'accuse" où il dénonce toutes les irrégularités du procès.

Dès lors Zola a choisi son camp. Détesté par la caste militaire, dont il a osé dénoncer l'incurie stratégique dans la guerre franco-prussienne de 1870 dans La Débâcle, haï par une droite antisémite pour sa sympathie envers un juif, il devient une cible évidente. Il fait l'objet d'un procès et doit s'exiler en Angleterre pour éviter l'emprisonnement. Il regagne la France, une fois le manipulateur du procès Dreyfus et le véritable espion démasqués. Après de nouvelles incohérences de la cour pénale militaire, l'ancien bagnard de l'île du diable est finalement acquitté puis réhabilité plusieurs années après.

"Il fut un moment de la conscience humaine."

Au soir du 28 septembre 1902, Emile Zola et son épouse Alexandrine quittent leur résidence de campagne de Médan aux bords de la Seine et regagnent leur domicile parisien de la rue de Bruxelles. Le temps est maussade et le domestique a préparé un feu de cheminée dans la chambre des époux. Dans la nuit, ceux-ci sont incommodés. Madame reste étendue sur son lit, tandis

que Monsieur tente de se lever pour ouvrir la fenêtre: il chute et demeure inanimé. Le monoxyde de carbone au sol fait lentement son œuvre et Zola décède au matin du 29 septembre. Alexandrine son épouse survivra.

Deux réactions sont à relever: La Libre parole, le journal antisémite annonce: "Un fait divers naturaliste: Emile Zola asphyxié". Plus digne, Anatole France, devant la tombe, fera l'éloge du défunt en concluant par cette citation demeurée célèbre: "Il fut un moment de la conscience humaine". Dreyfus, non encore réhabilité, est dans la foule au côté des mineurs de Denain venus rendre un dernier hommage à Zola, en scandant "Germinal, Germinal, Germinal". Une fanfare joue Le temps des cerises. Les chiffres diffèrent: vingt à cinquante mille personnes sont présentes. Certains diront que les obsèques de Zola furent une revanche de la Commune de Paris écrasée en 1871.

Enterré au cimetière de Montmartre, son corps entrera au Panthéon le 4 juin 1908.

Enquête

Au lendemain de la mort de Zola, le bruit court dans un bistrot de la place Blanche que la cheminée de l'appartement de l'écrivain avait été repérée sur les toits, obstruée le temps nécessaire puis nettoyée. Cancans, propos d'ivrognes ou vantardises ?

Rue de Bruxelles, des analyses sont réalisées par des chimistes, avec des animaux de laboratoire. Le conduit de la cheminée est démonté, mais l'enquête officielle conclut finalement à

un accident. Des travaux entrepris durant l'été ont été mal terminés et des gravats auraient bouché le canal d'évacuation. L'affaire Dreyfus est encore vivace dans toutes les mémoires et l'on se dépêche de clore l'enquête avec l'accord de la famille et des proches ne désirant pas relancer la polémique.

Quoi qu'il en soit, un acte de malveillance ou un attentat est tout à fait plausible. De nouveaux aveux survinrent. Quel crédit, cependant, donner à des aveux tardifs et anonymes faits en 1927 et repris en 1953 par un journaliste de Libération ?

Il faut aussi rappeler, comme le fait notamment la Gazette de Lausanne du 3 août 1901, qu'une bombe artisanale avait été découverte à l'entrée du domicile de l'écrivain, alors à la campagne.

La dernière partie de la tétralogie Les quatre évangiles, demeurée à l'état de manuscrit, était intitulée Justice: titre prémonitoire!

Jean-Luc AGASSIS

Impossible de citer l'abondante littérature traitant de Zola. Mais relevons le bouquin de MM. Armand Lanoux et Stelio Lorenzi "Zola ou la conscience humaine" paru en 1978 et qui fit l'objet d'une excellente adaptation TV de l'époque. Et pour ceux que les pavés n'impressionnent pas: les quelque 10.000 pages des Rougon-Macquart !





Philippe JAN, ancien commissaire-adjoint et remplaçant du chef de l'Identité judiciaire, a pris sa retraite à l'automne 1998. Depuis, il n'est pas resté inactif. Avec son épouse Nicolette, il se rend régulièrement au Burkina Faso, le Pays des hommes intègres, l'ancienne république de Haute-Volta ou voltaïque.



Que sont-ils devenus ?

Chez ces "Jan-là", Monsieur, on aime l'Afrique !

Jusqu'en 1998, les Jan voyagent peu. Puis la retraite approchant, on la prépare au mieux pour ne pas se retrouver inactifs. Frank Musy, journaliste à la Radio romande connaît le Burkina Faso depuis les années 80, époque où il organisa une opération "Sahel-Noël". Par la suite, il soutint techniquement et par des conseils en formation, le personnel de la radio La voix du paysan. En 1998 donc, Musy, voisin et ami des Jan, approche Philippe et lui parle de ce pays africain. Notre jeune retraité et sa femme s'y rendent dès leur retraite, afin d'évaluer ce qui pourrait y être fait. Un autre jeune retraité, le capitaine Marcel Cochand de la Gendarmerie œuvre déjà de son côté, dans ce pays. Il y a repris son ancien métier d'ébéniste (voir à ce sujet Pol Cant Info no 35 de juin 1999).

Très rapidement, les Jan se rendent compte que l'on peut orienter le travail dans trois directions: l'éducation, le sanitaire et l'agriculture. Dès lors, on agit dans ce sens. Avant tout, sous le patronage de Nouvelle planète, une ONG basée à Assens, on crée une association avec statuts déposés à la commune de Belmont-sur-Lausanne. Si les grandes ONG disposent de moyens importants, elles n'ont finalement le contact qu'avec des directions de projets. Les Jan collaborent avec un Bureau de jumelage qui réunit 35 personnes, de toutes conditions sociales, et issues de la population du village de Kéra Douré, dans le nord du Burkina, en plein Sahel. On parle de jumelage plutôt que de parrainage. Le chef du village, authentique roi par élection, est le chef du Bureau. C'est avec lui que l'on discute des besoins de la population et des possibilités de

réalisation. On évite d'amener d'Europe trop de matériaux. En effet, bien des choses sont disponibles en Afrique. Quant aux spécialistes, on les forme sur place. Seul du matériel particulier, tels que les instruments médicaux, est importé.

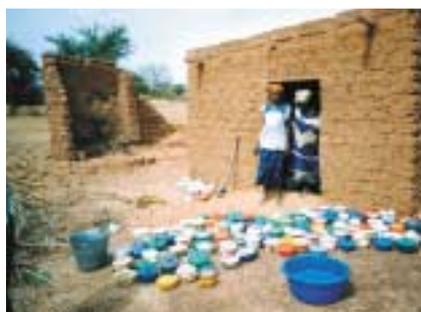
Les dames de la couture !

Depuis 1998, Nicolette et Philippe séjournent chaque année, trois semaines, à Kéra Douré. Pendant que l'ancien policier étudie les projets qui lui sont soumis, calcule les coûts et établit des budgets, son épouse apporte des kilos d'aiguilles et instruit les femmes au tricot et à la couture ou aide à la fabrication du savon. Leur



7 personnes. D'autres collègues de la Police cantonale y ont déjà adhéré ou donnent des coups de main ponctuels. Le mot d'ordre: faire connaître le Burkina et surtout sortir des clichés! Le temps du p'tit Noir qui branle la tête pour chaque pièce de quatre sous glissée dans la crousille de l'Ecole du dimanche est bien révolu !

A côté de ces 300 personnes, des associations ou groupes, ainsi que des classes d'Oulens-sur-Echallens parrainent celles de Kéra-Douré. Les sous, récoltés par ces gosses du Gros-de-Vaud dans des opérations de promotion, ont permis, par exemple, de fournir le matériel scolaire et d'améliorer l'ordinaire



arrivée voit la réunion, sur la place du village, de plusieurs centaines d'habitants: c'est la fête! Les Jan ont été adoptés. L'évolution s'est faite: ceux qui avaient appris et oublié le français retrouvent l'usage de la langue de Voltaire et d'Hugo. Les gosses les prennent par la main ! Le commissaire de police local a aussi fraternisé, des fois que Philippe lui apprendrait la prise d'empreintes ou autres techniques simples de police scientifique ! Il faut dire que ce pays figure parmi les plus pauvres de la planète et que les moyens sont des plus rudimentaires.

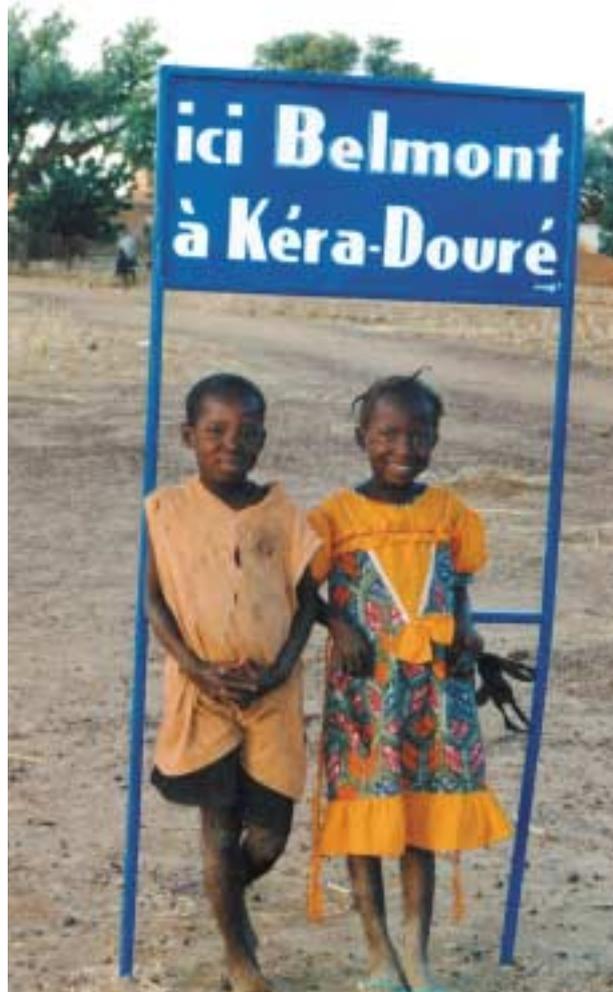
En Suisse

Ce sont quelque trois cents personnes qui gravitent autour de l'association, laquelle est dirigée par un comité de

de la cantine de 3 classes de 60 élèves chacune, pour une année. Une autre forme de bénévolat: les articles typiques revendus sur des marchés de Suisse romande. Le dessinateur Cosey offre le logo de l'association, logo reproduit dans notre article.

Les trois heures passées avec Nicolette et Philippe Jan étaient trop courtes pour enregistrer tous leurs souvenirs. Cet article ne reflète que partiellement leurs activités. Puisque vous désirez en savoir plus, consultez Internet: <http://www.belmont-keradoure.ch> ou prenez contact avec eux : Coin d'En Haut 7, 1092 Belmont-sur-Lausanne (tél: 021 728 57 96).

Jean-Luc AGASSIS



Les écoles sont friandes de dictionnaires même usagés.

Ceux-ci sont très chers chez les Burkinabés.

Alors pensez-y.

La layette, mais pas les habits d'adultes, les produits

d'usage courants intéressent

l'association. N'hésitez pas à prendre contact avec elle.

Ces transports spéciaux sont-ils vraiment spéciaux ?

Bien que soumis à une autorisation spéciale, délivrée par le service des automobiles, la plupart des transports spéciaux passent inaperçus aux yeux du public. Toutefois, dès que le poids de l'ensemble du convoi, son porte-à-faux et/ou ses dimensions dépassent les limites fixées par l'autorité, le concours de la gendarmerie doit être requis pour son escorte. Il ne s'agit pas là d'être uniquement présent pour la parade, mais bien de prendre les choses en mains en matière de sécurité routière, parfois d'une manière quelque peu inattendue, car tout peut arriver, même s'il s'agit d'une affaire planifiée en bonne et due forme.

En général, voici comment les choses peuvent se dérouler pour les transports entre 100 et 480 tonnes ou hors dimensions. Sur les lieux du départ, après avoir salué le chauffeur et son assistance, la première tâche du policier est de contrôler la validité de l'autorisation spéciale et l'incontournable permis de conduire. En principe, il s'assure également que les dispositions de l'Ordonnance sur le travail et le repos des chauffeurs professionnels (OTR) sont respectées, puis il termine en jetant un coup d'œil à l'ensemble du convoi qui doit être correctement signalé. Prêt pour le départ ? Presque ! Encore un petit briefing sur les particularités de l'itinéraire, car le chauffeur, qui est tenu d'avoir effectué préalablement un repérage, doit se mettre en accord avec le policier sur la marche à suivre pour franchir les passages délicats.

Mais le temps passe et voici qu'il est temps de s'élancer. Le véhicule de police a déjà pris les devants. Son équipage, armé d'un indispensable sens de l'anticipation, ouvre la route au convoi qui s'ébroue, tout en laissant présager une balade routinière. En fait, tout se joue sur la qualité de l'itinéraire, pour autant qu'un choix puisse être fait, car le chemin le plus court n'est pas forcément le plus rapide, bien au contraire. Souvent, le contact radio n'est pas nécessaire entre le chauffeur et l'escorte. Il devient essentiel lorsque le véhicule de police doit s'éloigner, parfois de plusieurs kilomètres, pour bloquer le trafic en sens inverse, notamment dans les côtes sinueuses ou les localités aux rues étroites. En cours de route, un contact doit également être établi avec les polices municipales des différentes localités traversées, pour bénéfi-

cier de leur précieux coup de main. Si tout se déroule comme l'a espéré le personnel d'escorte, le trajet ressemblera presque à une randonnée de santé, coupée de toutes les autres interventions habituelles, dans un calme absolu où seul le paysage servira de distraction.

Mais le diable est à l'affût, car à convoi spécial il y a démon spécial. Et ce n'est pas le sgtm Comte qui dira le contraire, puisqu'il s'en est fait servir une tranche à ses dépens lors d'une escorte de deux transformateurs, soit un double convoi, ce qui est peu courant. Pour la petite histoire, chaque transport était mu par deux camions de l'entreprise Friderici : l'un tracteur et l'autre pousseur, ceci pour un poids total d'environ 125 tonnes par composition. Par une belle fin de journée de l'automne 2001, avec le concours de l'app. Astori et d'un aspirant de l'EA 01, Gérald Comte débuta son service à 20 heures pour se rendre à Genève et y prendre en charge ce convoi, dont le départ avait été fixé à 22 heures. Tous étaient confiants, malgré les antécédents de ce transport, lequel avait été victime de problèmes mécaniques survenus la veille, sur la composition immatriculée en Allemagne. Nouveau coup du sort, le départ était encore retardé : mais cette fois, à cause d'un problème de direction qui était apparu sur la remorque surbaissée de l'autre composition, c'est-à-dire celle originaire de Tolochenaz. En fait, rien de grave, un ou deux réglages à la clé, et ils purent tout de même faire le premier pas. Mais voilà que sur le coup de minuit la guigne s'acharna encore. Après avoir traversé normalement Genève, un bruit surnois surgit de la remorque helvétique, alors qu'un rythme de croisière s'était à peine installé. Les chauffeurs, contraints à un parfait synchronisme, s'arrêtèrent peu avant le giratoire de Versoix, soit à l'orée de notre canton. Là, ils constatèrent qu'ils étaient confrontés à un ennui plus conséquent.

Ils décidèrent alors qu'une manœuvre était nécessaire pour libérer la chaussée; peut-être était-ce pour éviter de provoquer le mauvais sort. Mais à l'instar de tous les anges gardiens, gris-gris ou autres porte-bonheur qui auraient pu être invoqués, la remorque, comme si elle n'avait pas déjà eu son "Comte", céda sous la pression de la poisse et abandonna l'énorme transformateur sur la chaussée. L'onde de choc se fit ressentir jusqu'en Allemagne où se trouvait alors

Voici donc l'aspect que peut prendre parfois un transport spécial chargé de son lot d'imprévus. Bien des collègues gardent le souvenir de quelque aventure gravée à jamais dans leur mémoire.

Plusieurs d'entre eux se rappelleront sûrement d'un certain convoi, coincé sous un pont ou bloqué dans une rue étroite. N'oublions pas le célèbre passage sur le viaduc en travaux, craquant et oscillant sur toute sa longueur, comme s'il allait



M. Friderici, paraît-il furieux. De là, il engagea tout le personnel disponible et nécessaire pour la circonstance, soit une quinzaine de personnes, afin de mettre en œuvre la grande grue de 150 tonnes et les 7 trains routiers de matériel qui s'y rapportent. Exilés durant tout ce temps autour de leur protégé, Gérald Comte et son équipe, transformés bien malgré eux en plantons de circulation, furent aimablement ravitaillés par les collègues genevois, ceci jusqu'à ce qu'ils soient relevés par une patrouille du CIR-Ouest le lendemain matin, vers 9 heures. Quant au convoi maudit, ce n'est qu'aux environs de midi qu'il put reprendre la route pour... la case départ.

s'effondrer ! Et la zone de travaux sur l'autoroute ! Et la redoutable erreur d'itinéraire ! Enfin ce fameux convoi de 109 tonnes, immobilisé en pente, trois jours durant, rue du Midi à Montreux, cardan cassé et petite pollution à la clé... !

Bien d'autres situations similaires pourraient vous être contées ici, mais rien ne vaut le vécu !

Toutefois que l'on se rassure. Le dévoué Bureau de la planification et de la coordination (BPC), par qui la réaction en chaîne transite, aura toujours à disposition une petite escorte de dernière minute pour celui qui s'y attend le moins. Car tout peut encore arriver. Ce n'est qu'une question de chance !

Tony MAILLARD



20 ANS AVEC LE "MAILLOT JAUNE" ... PIERRE AEPLI, LE ... "LANCE ARMSTRONG" DU MANAGEMENT!

Quand un authentique champion caracole en tête du peloton pendant près de deux décennies c'est qu'il a vraiment du talent !

Dossard No 36, un "gregario" (porteur d'eau) nous livre sa vision de la course :

En 1982, lorsqu'il hérita d'un nouveau maillot vert et blanc à l'effigie de la "Police cantonale vaudoise", Pierre AEPLI savait-il que, malgré les apparences, les routes qui jalonnent le milieu de la police ne sont pas si faciles à parcourir ?

Et moi, "petit gregario", perdu dans le peloton depuis si longtemps, assis sur une selle pas toujours confortable, avec des jambes lourdes, au guidon d'un vélo issu des années soixante, que pouvais-je penser du choix d'un nouveau leader ?

Avant l'arrivée de cet inédit "chef de meute", chacun s'entraînait durement, avec cœur mais sans trop de méthode. Chacun cultivait aussi très discrètement son talent sur des routes "secrètes" et pensait que les "passages en force" étaient synonymes de victoires.

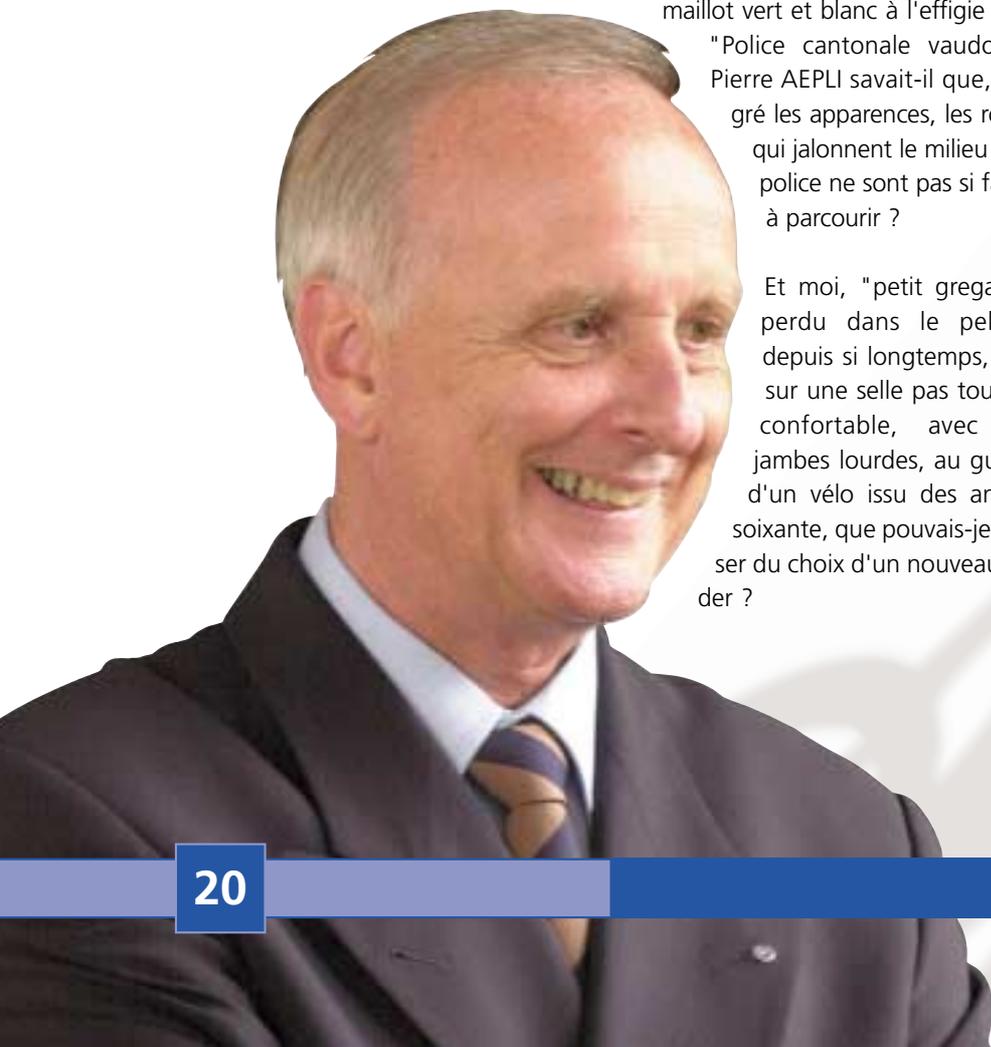
Les individualistes avaient souvent la part belle et ne partageaient guère leurs succès.

Dès son arrivée, soutenu par son "Directeur sportif politique" de l'époque, Pierre AEPLI, en sage fils de vigneron qu'il est, commence par observer le peloton avec finesse et discrétion.

Il sait se souvenir de Napoléon qui disait : "on s'engage ... puis on voit".

Très vite Pierre AEPLI déplore l'absence d'une véritable politique de communication au sein de son équipe et décide qu'il faut créer un secteur "Presse". A quoi bon gagner si cela ne se sait pas !

Puis, observant l'organisation, les conditions matérielles et les infrastructures dont dispose son team, il demande à ses "lieutenants" d'opter pour un style plus participatif. Il sait qu'une course par étapes est souvent longue et qu'il faut pouvoir compter sur des athlètes motivés, qu'ils soient spécialistes du "contre-la-montre" ou redoutables "grimpeurs!"



S'il aime être devant et savourer la victoire, fût-elle au sprint, notre nouveau "champion de l'organisation" est trop intelligent pour ignorer que seul le travail d'équipe peut rapporter des lauriers.

Avoir de bons équipiers, c'est bien mais encore faut-il qu'ils soient prêts à s'engager en toutes conditions.

Fin diplomate, à l'occasion rusé, le "Big Boss" saura gagner la confiance des sponsors (alias le Gouvernement) afin de pouvoir assouvir - en pensant aux citoyens - sa soif de développement d'entreprise et ceci de manière qualitative.

Nouveaux locaux (CB II - CB III), nouveaux moyens techniques, nouvelles stratégies qu'il découvre et cultive en baroudant sur toutes les routes de la planète (Interpol, Association mondiale des Chefs de Police, à près de 50 ans une formation supérieure au FBI à Quantico, Président de la Conférence des Commandants des Polices Suisses), c'est un leader curieux de tout et d'une grande ouverture d'esprit qui expose et impose sa vision de la course à ses coéquipiers.

A force de stages préparatoires par le froid ou la canicule et de remises en question, de nouvelles tactiques de course s'installent peu à peu.

Conscient du haut niveau d'exigence qu'il induit, il sait aussi, avec sa sensibilité bien cachée, que des crampes ou un "coup de fringale" peuvent se produire au risque de pénaliser l'équipe. Et alors ... salut la victoire !

C'est donc en créant de toutes pièces un nouveau secteur de la Formation

puis des Ressources humaines que notre "maillot jaune" va anticiper sur les éventuelles futures pertes de contact et cassures dans le peloton. Il augmente, bien évidemment, les rythmes d'entraînement sous le couvert de simulations et autres décisions réservées.

Humoriste à ses heures, toujours fringant et distingué, prêt à écouter ses compagnons d'échappée lorsque l'étape est sans risque et que la vitesse de croisière est atteinte, on le découvre, en l'espace de quelques secondes, très différent si un col "hors catégorie" se profile à l'horizon (Police 2000 - la Police communautaire - Police XXI - USIS.) Alors, tel un aigle royal, son regard se durcit, ses lèvres se serrent, les muscles de son corps se contractent. L'heure de l'attaque - mais pas de l'estocade - a sonné. Prêt à souffrir, tenace, ne comptant ni son temps ni sa peine, s'il a décidé de "gagner l'étape" et "Le Tour", Pierre AEPLI "enfonce la pédale" dans un style impressionnant. Personne ne le suivra ! Et moi, "pauvre porteur d'eau", j'ai juste encore le temps de lui "passer un bidon" avant qu'il ne s'envole dans une chevauchée fantastique.

Voilà notre leader parti vers le succès. Le sien d'abord mais surtout celui de son équipe !

Et à l'heure du partage des primes de victoire et des louanges, en Grand Seigneur, le porteur du "maillot jaune" saura se souvenir de chacun. Même d'un petit "gregario" ... qui aura serré les dents plus souvent qu'à son tour.

Infatigable, plein d'énergie, notre "Lance Armstrong" doit sûrement être dopé !

Selon les derniers tests réalisés en ce domaine, il semblerait que le secret de sa forme ne se trouve pas très loin de lui, du côté de Rolle.

Ce médicament magique est conçu à base d'une "culture familiale" forte dont son épouse Verena, son fils Stephan, sa fille Sabine, leurs conjointe et conjoint sont les éléments essentiels.

Quant à son petit-fils Guillaume, dans quelques années, il pourra s'enorgueillir des succès et de tous les "maillots jaunes" que son tonique champion de grand-papa aura rapportés.

Bonne route Commandant AEPLI. Après tant de succès, vous pouvez descendre de votre vélo et poursuivre le chemin avec moins de sacrifices et en toute sérénité. Le peloton ne vous oubliera pas !

Le "GREGARIO" No 36



ÉVÉNEMENT

Police de sûreté:

Le 1er août dernier, la police de sûreté a passé le cap de ses 125 ans d'existence. Depuis son origine, en 1877, près de 600 collaboratrices et collaborateurs ont apporté leur contribution à la sécurité des institutions et de la population vaudoise.

125 ans

1877

2002



En 125 ans, l'environnement et par conséquent aussi le visage de la criminalité, se sont transformés, obligeant la police à adapter ses méthodes d'intervention, ses moyens et ses connaissances. Ainsi, l'anthropométrie céda le pas à la dactyloscopie que vient de compléter l'analyse ADN. Le réseau Internet a remplacé le télégraphe, la filature avec fausse moustache a évolué vers les moyens modernes de la surveillance technique. Les connaissances pointues de spécialistes des domaines forensique, informatique, comptable, incendie, etc. sont venues

enrichir les équipes d'enquête polyvalentes qui, de plus en plus, prennent le relais de l'enquêteur solitaire et parfois individualiste. Enfin, le petit bureau de la ruelle St-François du XIX^{ème} siècle, puis les locaux de La Cité, ont été remplacés par un bâtiment adapté aux besoins d'une police moderne.

Cette dynamique, qui fait de la police de sûreté un corps moderne, efficace et bien en phase avec les réalités du XXI^{ème} siècle, est essentiellement due à un encadrement, des collaboratrices

et collaborateurs dont le dévouement à la cause publique contribue, dans une large mesure, à maintenir dans le canton un niveau de sécurité nécessaire à une existence et à un développement harmonieux. C'est avant tout à eux que je pense à l'occasion de ce 125^{ème} anniversaire et à qui j'adresse mes remerciements pour leur fidélité et la qualité de leur engagement quotidien.

Le Chef de la police de sûreté
Jacques-François PRADERVAND

Jack l'Éventreur, ou les crimes de Whitechapel...



Le caractère particulièrement violent des crimes attribués à Jack l'Éventreur et le fait que ce dernier n'ait jamais été identifié ont donné aux assassinats de Whitechapel, à Londres, un caractère de légende.

Au cours du siècle qui s'est écoulé depuis, divers écrivains se sont ainsi laissés aller à forger des hypothèses bien éloignées de la réalité. Récemment, un film a même réussi à faire la synthèse de différentes théories plus abracadabrantes les unes que les autres.

Dès 1994, pourtant, Philip SUDGEN a publié *The Complete History of Jack the Ripper*, dont une réédition augmentée est parue cette année. Il s'agit d'un travail historique sérieux, essentiellement basé sur les archives de police et ne sacrifiant en aucune manière au sensationnel. Sur la base de cet ouvrage, on peut ici rappeler quelques faits ne devant rien aux élucubrations d'auteurs mal informés.

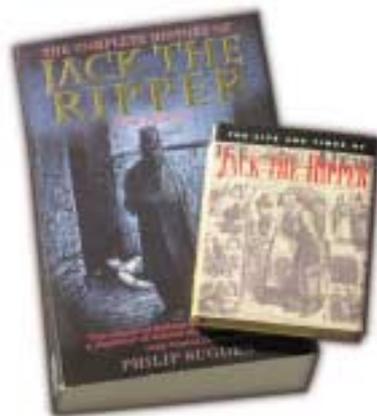
Les crimes

Le 7 août 1888, Martha TABRAM, âgée de 39 ans, est découverte morte dans les escaliers d'un immeuble de rapport, à George Yard. Ses jupes ont été relevées et elle a été lardée de trente-neuf coups de couteau. L'heure du crime est située vers 2h30 du matin.

Le 31 août 1888, vers 3h40, Mary NICHOLS, 43 ans, est retrouvée égorgée et éventrée dans Buck's Row.

Le 8 septembre 1888, Annie CHAPMAN, née vers 1841, se fait également égorger et éventrer dans l'arrière-cour du No 29 de Hanbury Street. L'assassin a prélevé et emporté certains organes abdominaux, ce qui conduit les médecins à lui attribuer des connaissances au moins sommaires en anatomie.

Durant la seule nuit du 29 au 30 septembre 1888, le tueur fit deux victimes de plus. Vers minuit, le 29 septembre, Elizabeth STRIDE, née vers 1843, a eu la gorge tranchée dans Dutfield's Yard, un cul-de-sac donnant sur George Yard. L'assassin a probablement été dérangé dans sa besogne par le charretier qui a découvert le corps, car aucune autre mutilation n'est constatée. Kate EDDOWES, 46 ans, dont le corps est découvert dans Mitre Square le 30 septembre vers 1h45, a subi quant à elle de profondes et multiples coupures au visage. Des organes ont été également retirés de son abdomen et emportés par l'assassin. Un morceau ensanglanté de son tablier sera retrouvé dans Goulston Street. Ce dernier fait conduira les enquêteurs à supposer que Jack l'Éventreur opérait probablement depuis une base située dans le quartier de



Whitechapel, sinon il n'y serait pas retourné cette nuit-là après la découverte du premier crime.

Le plus horrible de ces assassinats est celui de Mary KELLY, née vers 1863, perpétré le 9 novembre 1888 aux premières heures du jour. Le tueur ayant cette fois agi à l'intérieur de la chambre de la victime, donnant sur Miller's Court, il a pu donner libre cours à sa folie meurtrière, sans crainte d'être dérangé. Le corps a ainsi été complètement éviscéré, le visage défiguré au-delà de toute identification et certains membres dénudés jusqu'à l'os.

Si telle est l'énumération "classique" des assassinats attribués à Jack l'Éventreur, on pourrait y ajouter l'homicide non élucidé d'Emma SMITH, en mars 1888, et deux faits divers plus tardifs : l'égorgeage d'Alice MCKENZIE, dans la nuit du 16 au 17 juillet 1889 et celui de Frances COLES, dans la nuit du 12 au 13 février 1891.

Toutes les victimes sont des femmes, souvent alcooliques, que leur isolement et leur misère ont conduites à la prostitution. Elles ont sans doute aussi toutes été silencieusement étranglées avant de subir les blessures constatées. Il est généralement admis que ces meurtres sont l'œuvre d'un même homme, mais ses motifs restent obscurs. L'enquête sur la vie des victimes n'a pas permis d'en trouver l'explication. Quant au sobriquet de "Jack l'Éventreur", il figurait comme signature de deux messages anonymes reçus par une agence de presse.

Les suspects

Les inspecteurs qui ont enquêté sur l'affaire détenaient une liste de principaux suspects, dont aucun ne fait cependant un coupable entièrement plausible.

Montague John DRUITT, professeur et avocat, a été mis en cause parce qu'il s'est suicidé peu de temps après l'homicide de Mary KELLY, en se jetant dans la Tamise. Or l'arrêt des crimes en automne 1888 a souvent été perçu comme un indice que leur auteur était décédé à cette époque là. Il n'était cependant pas connu comme violent, ni comme expérimenté en anatomie, et n'habitait pas Whitechapel. En outre, il participait à un match de cricket à Canford le lendemain de l'assassinat de Mary NICHOLS. Il est dès lors probable qu'il ne se trouvait déjà plus à Londres la veille.

Michael OSTROG, un escroc récidiviste, fut aussi à l'époque recherché par la police, parce qu'il avait été relâché d'un asile en mars 1888. Mais il a été condamné pour d'autres faits à Paris cinq jours après l'assassinat de Mary KELLY et il devait donc déjà s'y trouver depuis un certain temps. En outre, rien dans ses agissements ni dans son caractère ne donne à penser qu'il s'agit de l'auteur.

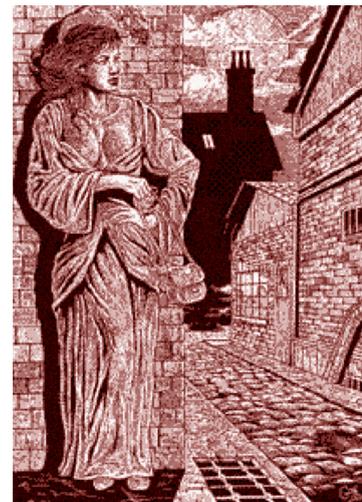
Aaron KOMINSKI, un dément qui finit ses jours dans un hôpital psychiatrique, a également été suspecté. Ses symptômes ne s'accordent cependant pas avec le profil du tueur.

Le suspect le plus sérieux, à ce jour, est George CHAPMAN, pendu en 1903 pour avoir empoisonné trois de ses "femmes" entre 1897 et 1902. De son vrai nom Séverin KLOSOWSKY, il avait reçu une formation médicale en Pologne et faisait preuve d'un cynisme considérable. De plus, les mobiles des empoisonnements dont il fut convaincu ne sont pas évidents et il habitait à Whitechapel à l'époque des crimes de l'Éventreur. En revanche, son modus operandi consistant à empoisonner ses victimes avec de l'antimoine, difficilement détectable à l'époque, est fort différent de celui du tueur de Whitechapel.

Vincent DELAY

The Whitechapel Murders 1888-1891

1. Emma Smith
2. Martha Tabram
3. Mary Nichols
4. Annie Chapman
5. Elizabeth Stride
6. Kate Eddowes
7. Mary Kelly
8. Alice McKenzie
9. Frances Coles



Décès du cpl Pierre-André Vaney 1963-2002



Pierre-André Vaney vit le jour le 7 avril 1963 à Moudon. Fils unique, il fut élevé par ses parents, à Lucens, où il débuta ses classes. Il termina sa scolarité au collège secondaire de Moudon, pour s'investir dans un apprentissage de mécanicien, à Treize-Cantons. Cette formation, couronnée d'un certificat fédéral de capacité, lui permit de poursuivre fidèlement son activité dans la même entreprise, jusqu'au 1er mai 1985, date à laquelle il entra à la gendarmerie. Au terme des douze mois d'école d'aspirant, il fut incorporé au poste de gendarmerie de Lausanne-Gare, où il se forgea de nouvelles amitiés ainsi que des aptitudes particulières pour affronter les situations les plus mouvementées, ce qui convenait parfaitement à sa nature vive et affûtée. Le brassage des mutations du mois de

mai 1991 l'aiguilla au Centre de la Blécherette, à la "réserve intervention". Puis, quelques mois plus tard, naissait le DARD. D'emblée, Pierre-André Vaney, fidèle à lui-même, voulut servir dans cette nouvelle unité d'élite. Ainsi, dès sa constitution, soit le 1er septembre 1991, les dés furent jetés. Nouvelles activités, nouveaux liens, nouveau destin. Comme un surnom était nécessaire, ce n'est pas par hasard qu'il avait choisi "Garfield". Désormais dans son élément, Pierre-André Vaney, chevalier intrépide et loyal, mettait quotidiennement son dévouement, son courage, sa spontanéité, son humour et sa joie de vivre au profit de tout son entourage. Rompu à toutes les techniques d'intervention de cette unité spéciale, il évolua dans sa passion des armes, jusqu'à devenir un moniteur de tir chevronné, apprécié de tous.

Tous ceux qui ont eu le privilège de travailler avec lui se souviendront de ses approches directes, de son impulsivité, mais aussi de ses coups de gueule et de sa joie de vivre, qui n'avaient d'égal

que sa générosité. Il vivait pour ses amis, pour nous, mais aussi pour tous ceux qui ont envie de se sentir libre, car il refusait les limites. Il aimait les noces et les légendaires virées à moto. En conquérant les amitiés au fil des kilomètres parcourus, il s'était pris d'affection pour la Corse. A chaque occasion, il partageait ses passions avec ses amis. Actif dans plusieurs associations, notamment le motoclub des "Chevaliers du Monde", il était emprunt d'humanité. Tant d'activité, d'énergie déployée, de passion pour l'aventure, tout cela au profit de la vie et de ses amis qu'il aimait tant. Peut-être savait-il plus qu'un autre que toute chose a une fin et que le temps lui était compté par le sablier de son existence, désormais devenu trop fuyant. Et si chaque grain de sable, prisonnier de cet instrument, représentait quelqu'un de son entourage, c'est le hasard qui a désigné l'un d'entre nous pour incarner ce dernier grain. Sans que cela soit réversible, celui-ci a rejoint tous les autres, comme attiré par le destin, pour de nouveau ne faire qu'un, un seul et même corps, dont la souffrance qui en émane est unique.

Pierre-André a été salué par des obsèques émouvantes célébrées à Moudon, dans la forme qu'il souhaitait, permettant une dernière fois de transmettre ses passions à ses proches, ainsi qu'à la nombreuse assistance. Il avait émis le vœu qu'une moitié de ses cendres soit déposée à Lucens et l'autre en Corse, rappelant peut-être ici l'image de ce sablier, cette fois couché à la moitié de son temps. Par cette volonté symbolique, il nous prouve son attachement à la vie de ces régions par lesquelles il a existé, et dont il représente désormais un trait d'union. Même s'il n'est plus présent parmi nous, il demeurera toujours dans l'esprit de ceux qui l'ont aimé ou même simplement connu. Tous te saluent Garfield !

Tony MAILLARD